



Projet d'entrée de Ville ? Requalification de la rive Ouest de la rue Marcel Sembat : concertation

ACTUALITÉ

DÉMOCRATIE

Mercredi 21 janvier 2026

Projet d'entrée de Ville ? Requalification de la rive Ouest de la rue Marcel Sembat : concertation

Depuis plusieurs années, la commune de Vélizy-Villacoublay porte une ambition forte : offrir son entrée rue Marcel Sembat une image plus accueillante et dynamisante. Dès 2014, la Commune a affirmé sa volonté de transformer la rue Marcel Sembat, non seulement pour améliorer la qualité urbaine, mais aussi pour créer une transition harmonieuse avec le quartier pavillonnaire du Clos.



En avril 2016, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour définir les différents programmes envisageables et l'orientation à être par la suite inscrite dans le Plan Local d'Urbanisme révisé en 2017, sous l'OAP n° 1, consacrant ce secteur comme une porte stratégique de la ville, profondément marquée par l'arrivée du tramway T6.

Aujourd'hui, cette ambition se concrétise à travers un projet global de requalification.

Il s'agit de :

- **requalifier l'entrée de ville nord-ouest, rue Marcel Sembat**, par un renouvellement et une réhabilitation du front du bâti existant, tout en

- permettant une transition avec le quartier pavillonnaire du Clos,
- **reconstruire le réfectoire de l'école primaire et maternelle Ferdinand Buisson** en intégrant la cour de récréation redimensionnée et réaménagée et en améliorant les accès,
- **mettre en valeur le bâtiment centenaire de l'école** présentant un véritable patrimoine architectural, depuis cette entrée de ville,
- **favoriser l'activité commerciale de proximité et les services à la population** en rez-de-chaussée des futurs immeubles,
- **supprimer des immeubles vétustes** (ancien garage désaffecté, immeuble vide de commerces et logements datant des années 1930).

Conformément à l'article L 103-2 du Code de l'Urbanisme, **une concertation préalable sera organisée du 19 janvier au 20 février 2026.** Cette concertation permettra d'associer le public à la procédure permettant la réalisation du projet.

Ses objectifs sont les suivants :

- Informer le public sur la procédure qui sera mise en œuvre, sur les caractéristiques essentielles du projet, les incidences environnementales et la mise en compatibilité du PLU,
- Recueillir les observations du public.

Ses modalités sont les suivantes :

- Mise à disposition d'un dossier de concertation en version papier à l'accueil de la mairie et en version numérique sur le site internet de la Ville,
- Ouverture d'un registre papier en mairie pour recueillir les observations,
- Mise en place d'une adresse courriel : marcelsebat@velizy-villacoublay.fr
- Possibilité d'adresser des courriers :

Monsieur le Maire,
2 place de l'Hôtel de Ville
78140 Velizy-Villacoublay.

À l'issue de la concertation, un bilan analysant les observations recueillies sera soumis à l'avis du Conseil municipal.